

Séance extraordinaire du 23 novembre 2015

À cette séance extraordinaire tenue le vingt troisième jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy (absent)
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Gaétan Parent
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité

Conformément à la disposition de l'article 955 du Code municipal, Monsieur Clément Marcoux, maire, dépose le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Scott et discute des orientations futures.

Nomination du pro-maire

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Monsieur Clément Roy, à titre de pro-maire ayant terminé le 31 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

3717-11-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination de Monsieur Normand Tremblay à titre de pro-maire et ce, à compter du 1er novembre pour se terminer le 30 juin 2016.

Offre de services professionnels (Validation des données SOMAE 2016)

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Tetra Tech pour la validation des données SOMAE 2016;

CONSIDÉRANT que le mandat consiste à vérifier, confirmer et compléter les informations inscrites dans SOMAE par la Municipalité, dans les formulaires qui sont « à valider » pour toute l'année 2016 (surverse et traitement des eaux usées). Le mandat prévoit la validation mensuelle des données (maximum 42 jours après la fin d'un mois), ainsi que l'émission du rapport annuel pour l'année 2016 au plus tard le 1er avril 2017;

CONSIDÉRANT que Tetra Tech propose de prévoir une enveloppe budgétaire de 4 400 \$ (taxes en sus);

CONSIDÉRANT que les honoraires seront facturés à taux horaire tandis que les dépenses seront facturées au coûtant, plus 5 %;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

3718-11-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de l'offre de services professionnels de Tetra Tech pour la validation des données SOMAE 2016 au montant de 4 400\$ (taxes en sus).

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Travaux priorité 1

CONSIDÉRANT les travaux de priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT le coût des travaux réalisés au montant de 130 000 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

3719-11-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation des travaux réalisés, priorité 1 au montant de 130 000 \$. Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux. (TECQ 2014-2018).

Travaux à l'usine d'eau potable – Directives de changement no 1

CONSIDÉRANT le budget de Tetra Tech Inc. pour la préparation des documents liés aux directives de changement pour les projets (usine et attestation de conformité des travaux);

CONSIDÉRANT un montant de 600 \$ + taxes pour le projet à l'usine + un montant de 1 500 \$ (taxes en sus) pour l'étude de la conformité des travaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

3720-11-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de Tetra Tech Inc. d'un montant total de 2 100\$ (excluant les taxes) pour la préparation des documents liés aux directives de changement pour le projet à l'usine et à l'étude de la conformité des travaux.

Travaux pour le projet en surpresseur (PP-5) – Directives de changement no 1

CONSIDÉRANT le budget de Tetra Tech Inc, pour la préparation des documents liés aux directives de changement pour le projet au surpresseur (PP-5);

CONSIDÉRANT un montant de 600 \$ + taxes pour le projet au surpresseur (PP-5);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

3721-11-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de Tetra Tech Inc. pour un montant de 600 \$ (excluant les taxes) pour la préparation des documents liés aux directives de changement pour le projet au surpresseur (PP-5).

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 19 :15 hres.

Clément Marcoux, maire

Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier